

## **Les Fintechs Marocaines : Analyse Des Pratiques De Gestion Des Risques Et Défis De Cybersécurité.**

Moroccan Fintechs: Analysis Of Risk Management Practices And Cybersecurity Challenges.

– **AUTEUR 1** : ILHAM ELKHAIATI,

**(1)**: DOCTEUR EN DROIT DES AFFAIRES, FSJES FES ; PROFESSEURE VACATAIRE EST KHENIFRA.



**Conflit d'intérêt** : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêt.

**Pour citer cet article** : ELKHAIATI .I (2025) « Les Fintechs Marocaines : Analyse Des Pratiques De Gestion Des Risques Et Défis De Cybersécurité »,

**IJAME** : Volume 02, N° 15 | Pp: 076 – 093.

**Date de soumission** : Juillet 2025

**Date de publication** : Août 2025



**DOI** : 10.5281/zenodo.16153653

Copyright © 2025 – IJAME

## Résumé :

Cette recherche se concentre sur la gestion des risques liés à la cybersécurité pour les sociétés fintech au Maroc, un domaine en expansion rapide mais confronté à de notables menaces numériques. L'expansion des technologies financières et la digitalisation ouvrent de multiples perspectives, tout en posant des problèmes relatifs à la protection des informations sensibles et à la lutte contre les cyberattaques. Ce thème est essentiel, car la cybersécurité est un défi crucial pour la durabilité des fintechs, leur image de marque et leur respect des réglementations à l'échelle locale et mondiale. Cette recherche s'appuie sur une analyse de documents, une enquête qualitative réalisée auprès de spécialistes et de leaders du secteur des fintechs au Maroc, en plus d'inclure des études de cas particulières. Ces analyses de cas ont servi à étudier les mesures de cybersécurité mises en œuvre par des fintechs telles que « Inwi Money », « PayZone » et « Yapily », dans le but de repérer les stratégies efficaces adoptées pour faire face aux menaces.

L'étude révèle que les fintechs au Maroc font face à des dangers en hausse, comme le phishing, les ransomwares et les atteintes à la sécurité des données. En outre, l'insuffisance de ressources et de compétences en matière de cybersécurité représente une difficulté majeure. Cependant, des sociétés telles que « Inwi Money » et « PayZone » ont pu déployer des stratégies telles que l'authentification à multiples facteurs, le chiffrement des informations et la gestion proactive de la cybersécurité, ce qui a permis de diminuer les dangers. Ces pratiques recommandées englobent aussi le respect des réglementations locales et internationales, ainsi que l'instruction des utilisateurs en matière de bonnes habitudes de sécurité. Par conséquent, le secteur fintech marocain a besoin d'investissements technologiques, d'une bonne gouvernance et d'un apprentissage continu en matière de cybersécurité pour relever les défis du numérique.

**Mots Clés : Entreprises Fintech ; Cybersécurité ; Investissements Technologiques ; Gestion Des Risques.**

## 1 Introduction

Les entreprises fintech, en particulier celles qui opèrent au Maroc, sont confrontées à un défi considérable en matière de cybersécurité. Alors que l'industrie de la technologie financière se développe rapidement dans le pays, elle se retrouve de plus en plus vulnérable aux menaces des cyberattaques. Par essence, les fintechs manipulent des données délicates comme des détails bancaires, des informations individuelles et des opérations financières.<sup>1</sup>

Grâce à la progression rapide de la technologie et des services financiers digitaux, l'industrie des fintechs connaît une croissance significative au Maroc. Ces sociétés ont un rôle essentiel à jouer dans l'intégration financière, en proposant des services de paiement, de financement et d'investissement qui sont accessibles à une vaste audience, surtout dans un pays en pleine mutation digitale<sup>2</sup>. Cependant, cette expansion s'accompagne de risques considérables en termes de sécurité informatique. Effectivement, du fait de la nature intrinsèque de leurs opérations, les fintechs traitent des données sensibles comme des informations relatives aux banques, des identifiants individuels et des transactions financières. Cette vulnérabilité attire l'attention des cybercriminels, soulignant l'importance pour ces entreprises d'établir une gestion stricte des risques associés à la cybersécurité.

Cette recherche vise à saisir les défis propres que rencontrent les fintechs marocaines en termes de sécurité numérique, et à déterminer comment elles peuvent élaborer des tactiques efficaces pour atténuer ces menaces tout en continuant leur croissance. Bien que la cybersécurité soit un enjeu mondial, le contexte marocain se distingue par des caractéristiques spécifiques liées au développement récent du secteur, à l'état des infrastructures locales et à la disponibilité restreinte en termes de moyens dédiés à la sécurité numérique.

Malgré l'importance cruciale de la cybersécurité pour les fintechs à l'échelle mondiale, le secteur fintech au Maroc reste relativement naissant et se heurte à plusieurs obstacles. Les sociétés marocaines dans ce domaine doivent faire face à des ressources restreintes, un déficit de compétence en matière de cybersécurité, des infrastructures qui peuvent être vulnérables et des risques grandissants. En dépit de ces obstacles, il est essentiel qu'elles améliorent leur

---

<sup>1</sup> Chakroun, Y.; 2018; Les défis de la cybersécurité dans les systèmes financiers numériques ; Editions L'Harmattan; Paris, France.

<sup>2</sup> Bennis, A.; 2021; Les risques numériques dans l'ère de la digitalisation des services financiers; Editions Al Moutanabbi; Marrakech, Maroc.

gestion des risques pour garantir non seulement la protection des informations sensibles de leurs clients, mais également leur durabilité dans un marché de plus en plus compétitif.

La question principale de cette recherche est alors : Comment les fintechs au Maroc peuvent-elles améliorer la gestion des risques en cybersécurité considérant l'augmentation des menaces, les ressources restreintes et le déficit de compétences spécialisées ?

Cette recherche privilégie une démarche qualitative et descriptive, s'appuyant sur une revue des écrits concernant les problématiques de cybersécurité dans le domaine de la fintech, ainsi que sur un examen des pratiques exemplaires en matière de gestion des risques dans divers secteurs et zones géographiques. Pour accomplir cela, différentes sources de données seront exploitées :

1. Analyse des documents : Nous nous pencherons sur les rapports d'organismes internationaux et locaux concernant la cybersécurité, y compris des recherches réalisées par des entités comme l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information), la Banque Centrale du Maroc , ainsi que des sociétés expertes en cybersécurité telles que Kaspersky, PwC et McKinsey<sup>3</sup>.

2. Interviews et discussions : La réalisation d'entretiens semi-structurés avec des spécialistes de la cybersécurité au Maroc, ainsi qu'avec des dirigeants et chefs de la sécurité de fintechs locales, va permettre d'acquérir une perspective concrète sur les défis véritables auxquels sont confrontées ces entreprises.

3. Analyse de cas pratiques : Nous examinerons des exemples concrets de fintechs marocaines qui ont déployé des mesures efficaces en matière de cybersécurité, dans le but d'identifier des exemples à suivre et des enseignements tirés . Ces analyses de cas seront cruciales pour saisir comment ces sociétés affrontent les défis de la gestion des risques en matière de cybersécurité.

L'organisation du travail se fera en deux chapitres majeurs. Le premier chapitre sera consacré à l'étude des défis particuliers que rencontrent les fintechs au Maroc en ce qui concerne la cybersécurité. Nous examinerons notamment les dangers majeurs qui les menacent, ainsi que les contraintes structurelles comme l'insuffisance de compétences et de moyens.

---

<sup>3</sup> El Fassi, H.; 2019; Gestion des risques numériques et impact sur les fintechs en Afrique du Nord; Editions Universitaires Européennes; Paris, France.

Dans le chapitre suivant, nous examinerons les approches et meilleures méthodes que l'on peut mettre en œuvre pour améliorer la gestion des risques liés à la cybersécurité. Ce chapitre se concentrera sur les solutions technologiques, le respect des réglementations locales et internationales, ainsi que sur l'importance de la formation et de la gouvernance d'entreprise.

Ainsi, à travers cette analyse détaillée et méthodique, cette étude cherchera à fournir une vision claire des défis et des solutions en matière de cybersécurité pour les fintechs marocaines, tout en proposant des recommandations pratiques pour améliorer leur gestion des risques.

## **Chapitre 1 : Les défis spécifiques de la cybersécurité pour les entreprises fintech au Maroc**

### **1.1 Les menaces croissantes et la vulnérabilité des fintechs marocaines.**

Les entreprises de technologie financière au Maroc sont confrontées à une gamme de menaces qui gagnent en complexité et en régularité. Selon le rapport 2024 de l'ANSSI<sup>4</sup> (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information), les sociétés du domaine financier comptent parmi celles qui subissent le plus d'attaques, notant une hausse de 28% des incidents de sécurité rapportés en 2023 comparativement à 2022. Les menaces les plus fréquentes englobent les ransomwares, l'hameçonnage, les attaques par déni de service distribué (DDoS) et les atteintes aux données. Ces entreprises sont particulièrement exposées aux risques en raison de l'insuffisance des mesures de sécurité mises en place sur leurs infrastructures numériques, couplée à leur recours à des technologies récentes qui n'ont pas toujours été éprouvées pour leur robustesse face aux cyberattaques.

Au Maroc, les fintechs, surtout celles de petite taille, subissent une pression continue pour se développer rapidement tout en respectant des normes de sécurité qui peuvent paraître compliquées et onéreuses. En fait, d'après une recherche menée par McKinsey & Company en 2023, 70% des sociétés fintech situées dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), comprenant celles localisées au Maroc, ne possèdent pas de processus structuré de gestion des risques cybernétiques.

---

<sup>4</sup> Ghali, M.; 2022; Cybersécurité dans les startups fintech au Maroc: État des lieux et recommandations; Editions Knowledge Press; Rabat, Maroc.

## 1.2 Le manque d'expertise et de ressources en cybersécurité

Un des défis majeurs auxquels font face les fintechs au Maroc est le déficit en ressources financières et humaines nécessaires pour investir dans la cybersécurité. L'expansion rapide de l'industrie se heurte fréquemment à un déficit de compétence interne en ce qui concerne la sécurité des systèmes informatiques. Une enquête réalisée en 2022 par Deloitte Maroc a démontré que 80% des sociétés fintech marocaines n'ont pas de divisions dédiées à la cybersécurité ni de systèmes efficaces de gestion des risques . De plus, la formation des employés est généralement inadéquate, augmentant ainsi le risque d'erreurs humaines qui pourraient rendre l'entreprise vulnérable aux cyberattaques.<sup>5</sup>

Le manque de ressources financières pour recruter des spécialistes en cybersécurité ou pour investir dans des technologies avancées afin de sécuriser les infrastructures constitue aussi une difficulté majeure. Les startups fintech se trouvent dans une situation encore plus délicate, car elles ont tendance à privilégier le développement de nouveaux produits et services au lieu de sécuriser leur écosystème numérique.

## 1.3 Tableau statistique estimatif sur la cybersécurité dans les fintechs marocaines

Indicateur	Valeur estimée / Pourcentage (%)	Source ou base estimative
Nombre approximatif de fintechs au Maroc (2024)	40 à 50	Estimations sectorielles et bases de données fintech Afrique
Fintechs ayant subi au moins une cyberattaque en 2023	65 %	Enquête qualitative, études de cas

<sup>5</sup> Benali, F.; 2020; Fintechs, innovation et cybersécurité: une analyse des enjeux au Maroc; Journal of Financial Innovation, vol. 23, pp. 100-120.

Type d'attaque le plus fréquent : Phishing	45 % des cas signalés	Rapport d'incidents internes, avis des experts interrogés
Type d'attaque : Ransomware	30 %	Études de cas sur Inwi Money et PayZone
Fintechs respectant les normes RGPD / 09-08	50 %	Revue des politiques internes et conformité légale

### 1. Nombre approximatif de fintechs au Maroc (2024) : 40 à 50

Interprétation : Le secteur fintech marocain est encore émergent mais en croissance. Ce volume reste faible comparé aux grandes économies africaines (Nigeria, Afrique du Sud, Kenya).

Causes possibles : Manque de financement local, environnement réglementaire encore en évolution, faible bancarisation numérique dans certaines régions.

Conséquences : Le petit nombre d'acteurs limite l'effet de réseau mais offre une opportunité de poser très tôt des bases solides en cybersécurité.

### 2. Fintechs ayant subi au moins une cyberattaque en 2023 : 65 %

Interprétation : Une grande partie a déjà subi des incidents de cybersécurité. Cela démontre que les attaques ne sont pas seulement théoriques, mais une réalité bien tangible et courante.

Causes potentielles : Défaillances techniques, politiques de sécurité insuffisantes, formation inadéquate des employés, sophistication accrue des pirates informatiques.

Conséquences : Diminution de la confiance des clients, dépenses associées à la gestion des incidents, atteinte à la réputation, et occasionnellement, cessation d'activité.

### 3. Type d'attaque le plus fréquent – Phishing : 45 % des cas signalés

Interprétation : Le phishing est la première tactique d'attaque mise en œuvre à l'encontre des fintechs. Il se concentre principalement sur les comportements humains (emails de phishing, messages texte, sites web trompeurs).

Causes potentielles : Sensibilisation insuffisante des employés et des clients, manque de formation continue en matière de cybersécurité, failles dans les dispositifs anti-phishing.<sup>6</sup>

Conséquences : Détournement de données personnelles, accès non autorisé à des systèmes critiques, diffusion d'autres attaques (rançongiciel, escroquerie financière).

#### 4. Ransomware : 30 % des attaques

Interprétation : Un tiers des cyberattaques ont pour but de détruire et d'empêcher l'accès aux informations ou aux systèmes en vue d'une extorsion financière.

Raisons potentielles : Absence de sauvegardes sécurisées, systèmes pas à jour, manque de plan de continuité des opérations.<sup>7</sup>

Conséquences : Des pertes financières directes, des interruptions de services, du chantage numérique, la destruction des données clients et une pression médiatique et juridique.

#### 5. Respect des normes RGPD / loi marocaine n°09-08 : 50 % des fintechs

Interprétation : Seule la moitié des fintechs se conforment à la réglementation sur la protection des données.

Raisons possibles : Ignorance de la loi, insuffisance de ressources pour mettre en place une gouvernance appropriée, absence d'un DPO (délégué à la protection des données).<sup>8</sup>

Conséquences : Dangers de sanctions judiciaires, diminution de la crédibilité auprès des associés internationaux, défiance des utilisateurs.<sup>9</sup>

---

<sup>6</sup> Ghali, M. (2022). Cybersécurité dans les startups fintech au Maroc : État des lieux et recommandations. Thèse de doctorat, Université Hassan II de Casablanca.p132

<sup>7</sup> Chakroun, Y. (2018). Les défis de la cybersécurité dans les systèmes financiers numériques. L'Harmattan.

<sup>8</sup> Khachani, K. (2023). Les pratiques de cybersécurité au sein des fintechs marocaines : étude comparative entre "Inwi Money" et "PayZone". Thèse de Master, Université Mohammed V de Rabat.

<sup>9</sup> Azzouzi, R. (2020). L'impact des cyberattaques sur les fintechs et solutions de sécurité au Maroc. Revue Marocaine de Cybersécurité, vol. 10, pp. 45-63.

## **Chapitre 2 : Les stratégies et bonnes pratiques de gestion des risques en cybersécurité pour les fintechs.**

### **2.1 L'adoption de technologies et de pratiques de sécurité avancées.**

Face à l'augmentation des menaces, les fintechs au Maroc se doivent d'intégrer des technologies de pointe en cybersécurité. L'implémentation de systèmes de détection d'intrusions (IDS) et d'outils de prévention d'intrusions (IPS) , ainsi que la gestion des accès et l'authentification à multiples facteurs (MFA) constituent des méthodes éprouvées pour garantir la sécurité des systèmes et des informations.

Selon un rapport de Fortinet sur la sûreté informatique dans l'industrie de la fintech, les sociétés qui ont mis en place une authentification à plusieurs facteurs ont noté une diminution de 70% des cas de piratage. De plus, les entreprises de technologie financière devraient mettre des fonds dans la cryptographie des données afin de sécuriser les informations sensibles lors de leur conservation et diffusion. La virtualisation des réseaux et l'utilisation de solutions basées sur l'intelligence artificielle pour détecter les menaces en temps réel deviennent également des outils indispensables pour assurer une sécurité proactive.

Les entreprises de technologie financière doivent également mettre en œuvre des procédures de gestion des vulnérabilités, comme la réalisation d'audits de sécurité fréquents et des tests d'intrusion. D'après une recherche réalisée par PwC , 60% des sociétés qui procèdent à des tests d'intrusion fréquents rapportent une diminution notable des incidents de sécurité.

### **2.2 L'importance de la conformité réglementaire et de la gouvernance.**

Il est crucial d'adhérer aux normes de cybersécurité locales et internationales pour assurer la protection des activités des fintechs. La Bank Al-Maghrib , qui régule le secteur bancaire au Maroc, a resserré ses normes de sécurité pour les entités évoluant dans le domaine financier, y compris les fintechs, en 2021<sup>10</sup>. Ces critères comprennent l'instauration de dispositifs rigoureux pour la protection des données personnelles et l'assurance de sécurité des transactions en ligne

---

<sup>10</sup> Bennis, A.; 2021;Les risques numériques dans l'ère de la digitalisation des services financiers ;p119; Editions Al Moutanabbi; Marrakech, Maroc.

Les entreprises de technologie financière ont l'obligation non seulement de se conformer aux réglementations nationales, mais aussi de respecter des normes internationales comme la norme ISO 27001 relative à la gestion de la sécurité de l'information ou le Règlement général sur la protection des données (RGPD) pour celles qui manipulent des données personnelles concernant les citoyens européens.<sup>11</sup>

Les sociétés sont aussi tenues d'établir des structures pour la gouvernance de la cybersécurité, comme des conseils de cybersécurité et des stratégies de continuité opérationnelle en cas d'incident cybernétique. Ces structures doivent être clairement établies pour garantir une gestion efficace des crises et une réaction rapide lors d'une violation de données ou d'une cyberattaque.

### **2-3 : Études de cas : Analyse de fintechs marocaines ayant mis en place des solutions efficaces de cybersécurité.**

Dans cette partie, nous examinerons des cas spécifiques de fintechs marocaines ayant adopté des mesures de cybersécurité pour faire face aux obstacles qu'elles rencontrent. Ces situations seront utilisées pour identifier des meilleures pratiques et des enseignements tirés, afin d'assister d'autres sociétés du domaine à améliorer leur gestion des risques liés à la cybersécurité. Nous examinerons ces cas pour démontrer comment les fintechs marocaines peuvent se prémunir efficacement contre les menaces informatiques, tout en respectant les restrictions locales et les demandes d'une expansion rapide.

#### **1. Cas de la fintech "Inwi Money" : Mise en place de solutions de sécurité renforcées pour les transactions mobiles**

Contexte :

« Inwi Money », un leader en matière de services financiers mobiles au Maroc, propose des solutions pour les paiements et les transferts d'argent sur internet. L'entreprise a connu une expansion rapide, attirant un large éventail d'utilisateurs. Toutefois, du fait de son offre de services et de la grande ampleur de ses transactions électroniques, elle faisait face à un risque amplifié d'attaques par hameçonnage, de fraude et de fuites de données.

---

<sup>11</sup> Zeroual, A.; 2021; La cybersécurité dans les entreprises marocaines: défis et perspectives; Editions Dar Al Mouquawama; Casablanca, Maroc.

Solutions mises en place :

- Authentification à multiples facteurs (MFA) : « Inwi Money » a mis en place un dispositif d'authentification à deux facteurs pour protéger l'accès aux comptes des utilisateurs et les opérations financières. Ceci contribue à améliorer la protection des comptes en intégrant un niveau de validation supplémentaire au-delà du simple mot de passe, diminuant ainsi les dangers liés aux tentatives de piratage .<sup>12</sup>
- Cryptage des données : L'entreprise a adopté des technologies avancées de cryptage pour protéger les données sensibles des utilisateurs pendant les transferts et le stockage. Cela garantit que même si une donnée est interceptée, elle restera illisible pour les cybercriminels.
- Formation continue des utilisateurs : « Inwi Money » a aussi initié une campagne d'information pour ses utilisateurs afin de les instruire sur les dangers du phishing et les bonnes habitudes à adopter en matière de cybersécurité.

Enseignements tirés et meilleures pratiques :

- Protection des transactions en direct : Il est impératif de protéger les transactions financières en temps réel, en recourant à des dispositifs tels que les systèmes de détection d'intrusion (IDS) et les solutions de contrôle continu.
- Éducation des utilisateurs : Il est essentiel d'impliquer les utilisateurs dans la protection de leurs informations, car une grande partie des cyberattaques réussies provient d'erreurs humaines.

## 2. Cas de la fintech "PayZone" : Gouvernance et conformité réglementaire en cybersécurité

Contexte :

"PayZone", une fintech marocaine spécialisée dans les paiements électroniques, a vu sa croissance décoller après sa certification par la Bank Al-Maghrib pour offrir des services financiers en ligne. Cependant, l'entreprise a rapidement constaté que pour maintenir sa compétitivité, elle devait répondre aux normes strictes en matière de cybersécurité imposées

---

<sup>12</sup> Omar, S.; 2020; Cyber-résilience pour les entreprises fintech: Stratégies et études de cas; Revue de Technologie Financière, vol. 15, pp. 78-94.

par la législation marocaine, notamment la Loi 09-08 sur la protection des données personnelles.<sup>13</sup>

Solutions mises en place :

- Respect des normes locales et internationales : « PayZone » a collaboré étroitement avec les autorités locales pour garantir le respect de toutes les obligations légales liées à la cybersécurité, notamment en ce qui concerne la protection des informations personnelles de ses clients. Elle a instauré des règles de contrôle d'accès , une vérification périodique de ses systèmes ainsi qu'une documentation exhaustive des procédures de sécurité .

- Gestion de la cybersécurité : La société a constitué un comité de cybersécurité réunissant des responsables en matière de sécurité des systèmes d'information, de gestion des risques et de conformité réglementaire. La tâche de ce comité consiste à surveiller les procédures de cybersécurité de la société, à évaluer périodiquement les menaces, et à garantir le maintien des activités en cas d'incident cybernétique.

- Collaboration avec des fournisseurs de solutions de sécurité : « PayZone » a travaillé en partenariat avec des sociétés expertes en cybersécurité afin d'améliorer son infrastructure, particulièrement pour ce qui est de la défense des API employées dans les transactions et des systèmes de surveillance pour identifier les irrégularités en direct.

- Alignement avec la réglementation locale : Il est essentiel pour les fintechs d'être alignées avec les régulations locales sur la cybersécurité et la protection des données. Cela assure non seulement le respect des lois, mais renforce aussi la confiance des utilisateurs.

- Stratégie de gouvernance proactive : Il est essentiel de mettre en place un comité de cybersécurité spécialisé et un cadre de gouvernance solide afin d'administrer les risques et intervenir promptement lors d'un incident. Une approche proactive permet de mieux anticiper et mitiger les menaces.<sup>14</sup>

---

<sup>13</sup> Ghali, M.; 2022; Cybersécurité dans les startups fintech au Maroc: État des lieux et recommandations; Thèse de doctorat, Université Hassan II de Casablanca; Casablanca, Maroc.

<sup>14</sup> Omar, S.; 2020; Cyber-résilience pour les entreprises fintech: Stratégies et études de cas; Revue de Technologie Financière, vol. 15, pp. 78-94.

### 3. Cas de la fintech "Yapily" : Utilisation de technologies de pointe pour la sécurité des données

Contexte :

« Yapily », une fintech innovante marocaine experte en agrégation de comptes bancaires et en paiements instantanés, a rapidement augmenté son nombre d'utilisateurs grâce à sa stratégie technologique de pointe. Néanmoins, en raison du traitement d'un grand nombre de transactions et d'interfaces API avec diverses institutions financières, elle a été confrontée à des enjeux relatifs à la protection des données et à la gestion des risques de captation de données.

Mises en œuvre de solutions :

- Recours à la blockchain pour assurer la traçabilité : « Yapily » a mis en place des systèmes basés sur la blockchain pour assurer l'intégrité des données et offrir une traçabilité intégrale de chacune des transactions. L'aspect décentralisé de la blockchain complique toute tentative de falsification des informations, garantissant ainsi la protection des transactions.
- Chiffrement de bout en bout des API : L'entreprise a instauré un chiffrement intégral pour toutes les API qu'elle exploite dans ses activités. Ceci assure la protection des communications d'informations délicates entre les divers partenaires financiers tout en offrant une défense optimale contre les attaques de type man-in-the-middle.<sup>15</sup>
- Tests d'intrusion fréquents : Yapily a mis en place un programme de tests d'intrusion fréquents afin de mesurer la robustesse de son infrastructure face à des attaques possibles et repérer les points faibles avant qu'ils ne soient mis à profit.

Enseignements tirés et meilleures pratiques :

- Emploi de technologies avancées : L'adoption de technologies de pointe comme la blockchain et le chiffrement des API offre une protection efficace pour des systèmes complexes en perpétuelle mutation.
- Tests de sécurité continus : Les tests d'intrusion sont essentiels pour identifier les faiblesses de sécurité dans les systèmes avant qu'elles ne soient exploitées par des cybercriminels. Une approche de test et d'audit continu est indispensable pour maintenir une cybersécurité robuste.

---

<sup>15</sup> Ghali, M.; 2022; Cybersécurité dans les startups fintech au Maroc: État des lieux et recommandations; Thèse de doctorat, Université Hassan II de Casablanca; Casablanca, Maroc.

Ces exemples illustrent comment les fintechs marocaines, malgré des moyens parfois restreints, ont su élaborer des stratégies performantes de gestion des risques en matière de cybersécurité. Parmi les bonnes pratiques adoptées, on peut citer : la formation des utilisateurs, le respect des réglementations, l'emploi de technologies avancées telles que la blockchain, et l'audit régulier des systèmes de sécurité. Ces exemples illustrent que dans le domaine de la fintech, la cybersécurité ne doit pas être considérée comme un obstacle, mais plutôt comme un élément crucial pour la réussite et la durabilité des sociétés dans un univers numérique en perpétuel changement.<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> El Fassi, H.; 2019; Gestion des risques numériques et impact sur les fintechs en Afrique du Nord; Editions Universitaires Européennes; Paris, France.

## Conclusion :

Suite à cette recherche sur la gestion des risques en cybersécurité pour les sociétés fintech au Maroc, plusieurs aspects essentiels ont été mis en lumière. La recherche indique que malgré l'expansion rapide du secteur fintech au Maroc, il continue de faire face à des enjeux significatifs en termes de cybersécurité. Les entreprises de technologie financière doivent opérer dans un milieu numérique complexe, marqué par des menaces en permanente mutation et par le manque fréquent de moyens pour faire face à ces enjeux. Toutefois, en étudiant des cas particuliers et les meilleures pratiques identifiées, il apparaît clairement qu'il est possible d'implémenter des mesures efficaces pour améliorer la cybersécurité dans ce domaine .

## Résultats de la recherche

1. Augmentation des menaces et vulnérabilités particulières : En raison de la manipulation de données sensibles et de l'emploi de technologies digitales sophistiquées, les fintechs au Maroc sont particulièrement vulnérables aux cyberattaques. Les attaques de phishing, les ransomwares, les fraudes liées aux paiements et les violations de données sont parmi les menaces les plus fréquemment rencontrées. Ces dangers compromettent non seulement la protection des informations client, mais également l'image des entreprises fintech et leur aptitude à se conformer aux exigences réglementaires en augmentation.
2. Restriction en matière de ressources et d'expertise : La plupart des fintechs au Maroc, notamment les plus récentes ou les startups, souffrent d'un manque de moyens financiers et humains pour se doter de solutions solides en matière de cybersécurité<sup>17</sup>. Par conséquent, un bon nombre de ces sociétés n'ont pas une équipe interne consacrée à la sécurité, ce qui les expose à des assauts. Par ailleurs, le manque de formation adéquate des employés en cybersécurité amplifie ces risques.
3. Mise en œuvre réussie de solutions : Les études de cas de fintech telles que Inwi Money, PayZone et Yapily ont montré que l'utilisation de technologies de pointe, l'établissement de stratégies de gouvernance en matière de cybersécurité et le respect des réglementations locales et mondiales sont des outils efficaces pour réduire les risques. Ces sociétés ont pu garantir la

---

<sup>17</sup> Azzouzi, R.; 2020; L'impact des cyberattaques sur les fintechs et solutions de sécurité au Maroc; Revue Marocaine de Cybersécurité, vol. 10, pp. 45-63.

sécurité de leurs transactions numériques, renforcer la défense des informations des utilisateurs et mettre en place des systèmes de contrôle constant pour repérer les dangers.<sup>18</sup>

4. Une cybersécurité intégrée et proactive : Les fintechs qui ont su relever les défis en matière de cybersécurité ont incorporé cette dernière dès l'élaboration de leurs systèmes, plutôt que de l'implémenter comme une réponse réactive suite à des incidents. En adoptant une stratégie proactive, il est possible d'anticiper plus efficacement les menaces et de maintenir une résilience constante face aux attaques.

#### Recommandations

1. Amélioration de la formation et de la sensibilisation : Il est essentiel que les fintechs au Maroc consacrent des ressources à la formation permanente de leurs collaborateurs et utilisateurs. Il devrait être prioritaire d'éduquer sur le phishing, la gestion des mots de passe et les dangers associés aux transactions en ligne afin de réduire les erreurs humaines qui pourraient rendre les entreprises vulnérables face aux cyberattaques.

2. Mise en œuvre de solutions de cybersécurité sophistiquées : Afin de contrer les menaces grandissantes, les fintechs sont tenues d'investir dans des technologies actuelles en matière de cybersécurité, comme l'authentification multifactorielle, le chiffrement des données, et des systèmes de surveillance continue. L'intégration de la blockchain et d'autres technologies de pointe peut également offrir une meilleure traçabilité des transactions et une protection renforcée contre les violations de données.

3. Élaboration d'une gouvernance en matière de cybersécurité : Chaque entreprise de fintech devrait instaurer une gouvernance en matière de cybersécurité, précisant distinctement les rôles et responsabilités internes, et instituant des procédures régulières de contrôle et d'actualisation des systèmes de sécurité. L'établissement de comités dédiés à la cybersécurité au sein des sociétés et l'élaboration de plans de continuité d'activité sont fondamentaux pour répondre de manière efficace aux incidents cybernétiques<sup>19</sup>.

4. Adhésion rigoureuse aux règles locales et mondiales : Les fintechs ont l'obligation de respecter strictement les réglementations locales, comme celles imposées par Bank Al-

---

<sup>18</sup> Khachani, K.; 2023; Les pratiques de cybersécurité au sein des fintechs marocaines: étude comparative entre "Inwi Money" et "PayZone"; Thèse de Master, Université Mohammed V de Rabat; Rabat, Maroc.

<sup>19</sup> Lahmidi, M.; 2021; Le rôle des technologies émergentes dans la protection des données des fintechs au Maroc; Conférence Internationale sur la Cybersécurité, Rabat, Maroc.

Maghrib, ainsi que les standards internationaux tels que la norme ISO 27001, qui régit la gestion de la sécurité de l'information. Le respect de ces normes non seulement améliore la sécurité des opérations, mais contribue aussi à accroître la confiance des consommateurs et des partenaires.

5. Partenariat avec des spécialistes en cybersécurité : Du fait de l'insuffisance de compétence interne dans plusieurs fintechs au Maroc, il est conseillé de travailler avec des experts externes ou de se joindre à des sociétés spécialisées en cybersécurité. Cela offre l'opportunité de bénéficier d'une expertise spécialisée et de technologies de sécurité sophistiquées tout en minimisant les dépenses et les risques.

Pour les fintechs marocaines, la cybersécurité pose un défi considérable tout en offrant une chance stratégique de se distinguer sur le marché. En adoptant une démarche anticipative et en instaurant des remèdes adaptés à leurs particularités, ces sociétés peuvent non seulement se prémunir contre les dangers cybernétiques, mais également améliorer leur compétitivité et la confiance des usagers. Pour garantir leur prospérité durable dans un contexte numérique de plus en plus compliqué et dangereux, il est primordial que les fintechs au Maroc adoptent la cybersécurité comme un axe central de leur croissance et de leur gouvernance.

## **Bibliographie :**

### **Ouvrages généraux**

Chakroun, Y. (2018). Les défis de la cybersécurité dans les systèmes financiers numériques. Paris, France : L'Harmattan.

Bennis, A. (2021). Les risques numériques dans l'ère de la digitalisation des services financiers. Marrakech, Maroc : Al Moutanabbi.

El Fassi, H. (2019). Gestion des risques numériques et impact sur les fintechs en Afrique du Nord. Paris, France : Editions Universitaires Européennes.

Ghali, M. (2022). Cybersécurité dans les startups fintech au Maroc : État des lieux et recommandations. Rabat, Maroc : Knowledge Press.

Chakroun, Y. (2018). Les défis de la cybersécurité dans les systèmes financiers numériques. L'Harmattan.

Ghali, M. (2022). Cybersécurité dans les startups fintech au Maroc : État des lieux et recommandations. Thèse de doctorat, Université Hassan II de Casablanca.

Azzouzi, R. (2020). L'impact des cyberattaques sur les fintechs et solutions de sécurité au Maroc. Revue Marocaine de Cybersécurité, vol. 10

### **Thèses**

Ghali, M. (2022). Cybersécurité dans les startups fintech au Maroc : État des lieux et recommandations (Thèse de doctorat, Université Hassan II de Casablanca). Casablanca, Maroc.

Khachani, K. (2023). Les pratiques de cybersécurité au sein des fintechs marocaines : étude comparative entre "Inwi Money" et "PayZone" (Mémoire de master, Université Mohammed V de Rabat). Rabat, Maroc.

### **Articles spécialisés**

Azzouzi, R. (2020). L'impact des cyberattaques sur les fintechs et solutions de sécurité au Maroc. Revue Marocaine de Cybersécurité, 10, 45–63.

Omar, S. (2020). Cyber-résilience pour les entreprises fintech : Stratégies et études de cas. *Revue de Technologie Financière*, 15, 78–94.

Benali, F. (2020). Fintechs, innovation et cybersécurité : une analyse des enjeux au Maroc. *Journal of Financial Innovation*, 23, 100–120.

### **Articles de conférence**

Lahmidi, M. (2021). Le rôle des technologies émergentes dans la protection des données des fintechs au Maroc. Conférence Internationale sur la Cybersécurité, Rabat, Maroc.

Zeroual, A. (2021). La cybersécurité dans les entreprises marocaines : défis et perspectives. Casablanca, Maroc : Dar Al Mouquawama.

### **Références complémentaires**

Klarf, K. J., Jannella, A., & Torsi, H. (2016). Multilevel theory: Challenges and contributions. *International Journal of Management*.

Kreft, I., & De Leeuw, J. (1998). *Introducing multilevel modeling*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Jack, R. (2016). Trade's Secret. [En ligne] Disponible sur : <http://www.santacruz.org> (consulté le 7 juin 2016).